

Quercus rubra L

... une essence locale sur laquelle il va falloir compter !

Le chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra L*), largement présent dans les Dombes, est souvent considéré comme une essence principalement destinée au bois de feu. Sa croissance rapide ainsi que l'absence d'études scientifiques visant à caractériser cette essence ont notamment contribué à ce déficit d'image. Quelques entreprises de la filière bois de l'Ain et de Saône et Loire, confiantes des qualités de cette ressource forestière locale et de son utilisation possible en construction, ont souhaité s'engager dans un travail de longue haleine permettant d'évaluer scientifiquement les aptitudes à l'usage parquet et carrelés du chêne rouge d'Amérique. Les résultats de cette étude, débutée fin 2013 et sur le point de se terminer, contribuent à battre en brèche les principales idées reçues sur le chêne rouge et à promouvoir son utilisation dans la construction.



Le chêne rouge : une ressource forestière locale qui monte en puissance

En 2015, le chêne rouge représente en France environ 52 000 ha dont 70% dans le domaine privé et un volume sur pied de 6 millions de m³. On observe une très forte progression en 10 ans puisque le volume sur pied ne représentait que 2 millions de m³ en 2005. Dans l'Ain, 3^e département français en volume sur pied de chêne rouge, l'étude menée par le CRPF a mis en évidence 500 hectares de peuplement, localisés principalement dans les Dombes. Les plantations de chêne rouge ont pour la plupart été menées dans les années 70 et, compte-tenu de la rapidité de croissance de cette essence, nous allons rapidement assister à une montée en puissance de la récolte en chêne rouge dans notre département. Rappelons en effet que le chêne rouge atteint son diamètre d'exploitation en 60 ans contre 120 pour le chêne de pays !

Outre cette rapidité de croissance, cette essence se distingue également par sa facilité de régénération naturelle qui lui vaut d'être considérée comme une espèce dit « envahissante ». Elle bénéficie d'une bonne tolérance à la sécheresse, elle est généralement peu affectée par la roulure, par les nœuds vicieux et par la pourriture.

On observe toutefois une sensibilité du chêne rouge au calcaire et à l'hydromorphie du sol ainsi qu'à la maladie de l'encre et à la gélivure.

Des caractéristiques et aptitudes proches de celles du chêne commun

En vue de développer de nouveaux débouchés possibles pour le chêne rouge, une étude collaborative a été initiée fin 2013. Coordonnée par la Fédération Interprofessionnelle du Bois de l'Ain (FIB 01), elle a été menée en partenariat étroit avec les entreprises, le CRPF et le FCBA et a été soutenue financièrement par le Bassin de Vie de Bourg-en-Bresse (Cap3B) et par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). Les arbres, issus de trois coupes distinctes, ont été sélectionnés par le CRPF, les grumes sciées dans les scieries Pépin de Saint-Nizier-le-Bouchoux et Bellaton de Mantenay-Montlin, le parquet usiné par la parqueterie Bellaton. Les carrelés réalisés par la Bourguignonne de Saint-Germain-du-Bois (71) ont ensuite été mis en oeuvre par la menuiserie La Varpole de Songieu. La batterie de tests réalisée au cours de l'année 2015 par le laboratoire FCBA de Bordeaux a porté sur certaines caractéristiques d'aptitude à l'usage pour l'emploi carrelés lamellés collés aboutés pour menuiserie extérieure, ainsi que sur la stabilité pour un usage



Scierie Pépin (82) ruban sciage

parquet massif (épaisseur 22 et 14 mm). Ces tests ont mis en évidence pour le chêne rouge des caractéristiques et aptitudes très proches de celles du chêne commun : masse volumique comparable (700 à 740 kg/m³ à 12% d'humidité), aptitudes au collage, tenue dans le temps des produits de finition, stabilité dimensionnelle, résistance mécanique dans le cadre des essais Air Eau Vent là aussi comparables à celles du chêne commun. On note toutefois que le chêne rouge bénéficie d'une meilleure imprégnabilité mais d'une moindre durabilité naturelle que le chêne commun. Un traitement fongicide est donc toujours nécessaire pour les utilisations en extérieur. Le chêne rouge tout comme le chêne commun sont sujets aux exsudations de produits extractibles de type « tanin ».

À la vue de ces premiers résultats encourageants, cette étude devrait se poursuivre afin de diversifier encore les utilisations du chêne rouge et de promouvoir cette essence sur le territoire.

Un document synthétique reprenant les conclusions de cette étude sera disponible début 2016. Vous pourrez le télécharger sur : www.fib01.com



► Contact : Valérie CHEVALLON
FIB 01
06 80 03 42 13
chevallon.v.fib01@gmail.com



Scierie Bellaton parc à grumes Les Reynières